

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **20 janvier 2025 à 19 h 00**
à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum.
Monsieur Dominic Doucet, directeur général et greffier adjoint, est également présent.

25-01-026

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

25-01-027

Entente avec les Cobras de Princeville

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer une entente avec le Club de hockey les Cobras de Princeville stipulant les droits et obligations de chacun pour l'utilisation de l'aréna pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 et que cette entente soit rétroactive au 1^{er} septembre 2024 pour prendre fin le 30 avril 2027.

ADOPTÉE

25-01-028

Aide financière – Cobras de Princeville

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu qu'une aide financière de 10 479,57 \$ soit versée au Club de hockey les Cobras de Princeville ce qui représente le total des profits nets de vente au bar lors des matchs tenus en septembre, octobre, novembre et décembre 2024, ainsi qu'un remboursement de 4 536,61\$ pour des factures liées à l'achat de boissons.

QUE la trésorière soit autorisée à payer cette aide financière et que celle-ci soit financée à même les activités financière 2024.

ADOPTÉE

25-01-029

Dépôt des états de revenus et dépenses de l'activité du bar de l'Opération Bougeotte 2024 et aide financière

ATTENDU le dépôt de l'état des revenus et dépenses du bar de l'Opération Bougeotte 2024

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser la somme de 983,74 \$, représentant les profits nets amassés lors de l'activité bar de l'opération Bougeotte qui s'est tenu le 25 mai 2024, au CPE La Petite Bande.

QUE la trésorière soit autorisée à payer cette aide financière et que celle-ci soit financée à même les activités financière 2024.

ADOPTÉE

25-01-030

Dépôt des états de revenus et dépenses de l'activité du bar de la Fête nationale 2024 et aide financière

ATTENDU le dépôt de l'état des revenus et dépenses du bar de la Fête nationale 2024;

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu de verser la somme de 681,97 \$, représentant les profits nets amassés lors de l'activité bar de la Fête nationale qui s'est tenue le 23 juin 2024, au Club des Lions de Princeville.

QUE la trésorière soit autorisée à payer cette aide financière et que celle-ci soit financée à même les activités financière 2024.

ADOPTÉE

25-01-031

Dépôt des états de revenus et dépenses de l'activité du bar de la soirée Illumination 2024 et aide financière

ATTENDU le dépôt de l'état des revenus et dépenses du bar de la soirée Illumination 2024;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de verser la somme de 31,73 \$, représentant les profits nets amassés lors de l'activité bar de la soirée Illumination qui s'est tenue lieu le 29 novembre 2024, à la Société d'horticulture de Princeville.

QUE la trésorière soit autorisée à payer cette aide financière et que celle-ci soit financée à même les activités financière 2024.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

25-01-032

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 03.

ADOPTÉE

Dominic Doucet, Directeur général
Et greffier adjoint

Gilles Fortier, maire